

■ **Tacchini Carlos**, précédem. à Sierre, CH-626.1.007.662-4, exploitation de l'Auberge des Collines, raison individuelle (FOSC no 156 du 14. 08. 1989, p. 3387). Nouveau siège: Sion. Nouvelle adresse: Rue de Savoie, 1962 Pont-de-la-Morge. Nouvel objet de l'entreprise: exploitation d'un café-restaurant. Inscripti-on ou modification de personne: Tacchini, Carlos, de Collonges, à Savièse, titulaire, avec signature individuelle [précédemment: à Sierre].